



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/42/860  
S/19324  
7 décembre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-deuxième session  
Points 62 et 72 de l'ordre du jour  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 7 décembre 1987, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Danemark auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration sur les relations Est-Ouest publiée par les chefs d'Etat et de gouvernement des 12 Etats membres de la Communauté européenne, dont le Danemark assure actuellement la présidence, à l'issue de la réunion du Conseil européen tenue à Copenhague les 4 et 5 décembre 1987 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 62 et 72 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Danemark  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Ole BIERRING

ANNEXE

Déclaration sur les relations Est-Ouest publiée par les chefs d'Etat et de gouvernement des 12 Etats membres de la Communauté européenne, réunis en Conseil européen, à Copenhague, les 4 et 5 décembre 1987

1. Le Conseil européen se félicite des importantes perspectives d'amélioration des relations Est-Ouest et considère que le sommet qui va se tenir à Washington marquera un progrès considérable dans ces relations.

2. L'accord relatif à l'élimination totale des missiles nucléaires terrestres à portée intermédiaire des Etats-Unis et de l'Union soviétique marquera un tournant dans l'histoire, dans la mesure où, pour la première fois, toute une catégorie d'armes sera éliminée. Les Douze espèrent que cet accord entrera bientôt en vigueur.

Il est essentiel à leur avis que cette réalisation dans le domaine de la limitation des armes nucléaires suscite des progrès sur le fond dans toute la gamme des négociations bilatérales américano-soviétiques et des négociations multilatérales, tant présentes que futures, sur la limitation des armements et le désarmement.

3. Les Douze continueront à s'efforcer d'établir, par le biais de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, des relations plus sûres et une plus grande coopération entre les Etats participants. Tous les engagements pris à Helsinki et à Madrid doivent être pleinement honorés.

Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est une condition préalable à la confiance, à la compréhension et à la coopération. Les Douze sont résolus à faire en sorte que la réunion de Vienne profite à tous dans les 35 pays intéressés.

Les Douze tiennent à consolider encore les réalisations de la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe et ils contribueront à l'élaboration d'une nouvelle série de mesures de confiance et de sécurité. Ils oeuvreront avec détermination à la réalisation, à un niveau plus bas, d'un équilibre stable et sur des forces classiques en Europe.

4. Dans tous ces efforts, les Douze coopéreront étroitement avec d'autres pays qui partagent leurs idéaux, leurs valeurs et leurs objectifs.

-----